



facture

Exp : Orange Direction Comptable Immeuble Noisy
BP14 93161 Noisy le Grand CedexRenseignement sur facture
erina.rodabenzamin@orange.com
Tél. : 0800366300 (choix 5)Numéro de compte
1STGU2500125HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

objet :

LE PARC DE L'APICULTEUR - 19
LOTS - TRANCHE 2 596 CH DE LA
ROUBINE 13560 SENASPour payer par carte bancaire,
appelez le 0800 366 300 (choix 5) du
lundi au vendredi

message important :

Pour les factures non prélevées, nous
vous rappelons qu'il est indispensable
de joindre à votre règlement les numéros
de factures correspondant au détail de
l'affectation des sommes payées

Somme à payer avant le 26/10/2025 (Montant EUR TTC) 3 260,64

Période concernée : 26092025

Désignation	Prix Unitaire HT	Qté	Code TVA	Montant EUR HT
Acompte du devis : J1-TGU-LOT-25-008195	2717,20	1	23	2 717,20
Total facture (EUR HT)				2 717,20

T.V.A. acquittée sur les débits	Code 23	Taux 20%	Montant TVA 543,44	Montant EUR HT 2 717,20	543,44
---------------------------------	------------	-------------	-----------------------	----------------------------	--------

Somme à payer (EUR TTC) 3 260,64

Bon pour accord Jérôme
03 OCT. 2025

Orange, SA au capital de 10 545 226 396 euros, 111 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre N° de TVA I.C. : FR 89 380 129 866

Coupon détachable à joindre à votre règlement

Pour tout paiement par virement, veuillez noter la référence de la facture dans le libellé du virement

Orange

Nom de la banque : BSD AG GDES ENTREP LILLE
Code BIC : CMSIFRPPXXX
Code IBAN : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333ORANGE
TSA 40049
41976 Blois Cedex 9
FRANCEConditions de règlement
30 jours date de factureN° Compte : 1STGU2500125 HECTARE
N° Facture : 2252420014147
Echéance : 26/10/2025
Net à payer EUR : 3 260,64

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

003416000088 52252420014147000056800 326064

Comment régler votre facture

Pour payer par carte bancaire, rendez-vous au recto de votre facture. Entièrement gratuit simple et sans aucune formalité d'envoi.

S'il s'agit d'une facture prélevée, conformément à votre demande, le montant de votre facture sera automatiquement prélevé sur votre compte, dont les coordonnées sont indiquées sur votre avis de prélèvement. En cas de changement de coordonnées bancaires, il convient d'informer très rapidement votre agence et de lui envoyer une nouvelle autorisation de prélèvement avec un RIB (adresse au recto).

Si vous souhaitez régler par virement, celui-ci doit être effectué, en précisant votre numéro de compte et numéro(s) de facture, sur le compte d'Orange dont le code IBAN est : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333.

En cas de désaccord sur votre facture, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur facturation. Vous devez néanmoins payer, dans les délais, le montant non contesté de votre facture.

Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

Sauf convention expresse contraire, le non paiement dans les délais entraîne une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal, appliquée par quinzaine indivisible sur le montant toutes taxes comprises des sommes dues. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est perçue conformément à l'article D441-5 du Code du commerce